



Communiqué de l'intersyndicale éducation de Guyane – 31 octobre 2025

Dans le cadre du protocole de fin de grève signé à la suite du mouvement pour **un plan de rattrapage d'urgence pour la Guyane** de mars 2025, **un nouveau groupe de travail s'est tenu le lundi 13 octobre 2025**.

Concernant **le recrutement et la formation des Interlocuteurs en Langues Maternelles (ILM)**, si la totalité des postes ouverts sont pourvus, cela portera à 48 le nombre d'ILM en activité. L'intersyndicale tient à souligner que **ces timides progrès restent très en deçà de sa demande d'une nouvelle promotion de 40 ILM** et a rappelé la nécessité de formation didactique et universitaire, et d'accompagnement des ILM, pour leur permettre d'obtenir a minima un niveau licence.

Le point sur la didactique en contextualisation a été renvoyé à une prochaine réunion.

Concernant **l'offre de formation de l'Université de Guyane**, l'intersyndicale a fait part de ses préoccupations concernant le discours de la gouvernance de l'UG sur les critères de « soutenabilité » des formations qui pourrait se traduire par des fermetures de diplômes **dans un contexte budgétaire contraint**.

Pour les **constructions scolaires dans le premier degré**, les représentants de la Préfecture ont indiqué que **certaines communes avaient déposé des dossiers pour 2026** et que désormais **les rénovations et extensions d'écoles ou de groupes scolaires étaient éligibles à ces fonds** issus des accords de Guyane de 2017.

Dans le second degré, l'intersyndicale se félicite des premières avancées dans la mise en œuvre de la programmation de 12 nouveaux établissements en 4 ans. La priorité n°1 porte sur 4 nouveaux collèges à 600 élèves et 1 cité scolaire (collège-lycée lié à l'IFAS), la priorité n°2 sur 1 collège et 1 lycée et la priorité n°3 sur 2 collèges et 2 lycées.

L'intersyndicale a également rappelé aux services de l'Etat présents, que c'est justement l'Etat qui détenait quasiment tout le foncier et qu'il devait le mettre à la disposition des collectivités pour avancer sur la planification des établissements scolaires actés et à venir.

Pour autant, **l'intersyndicale a rappelé que sa revendication portait sur 12 collèges et 8 lycées** et qu'il est donc indispensable de commencer à réfléchir à une nouvelle programmation après 2028.

Le projet de circulaire sur la préparation de rentrée 2026 a été présenté. En l'état, **elle ne répond pas aux revendications de l'intersyndicale** en termes d'effectifs dans les classes, soit 12 en GS-CP-CE1, 20 en PS-MS-CE2-CM1-CM2, 20 en collège REP+, 24 en collège hors REP+, 25 en seconde et 30 dans le cycle terminal.

Les « objectifs cibles » définis par le Recteur **devront impérativement converger avec les revendications de l'intersyndicale.**

Ce point est essentiel et, sans réel effort prenant en compte les spécificités de l'enseignement en Guyane qui justifient pleinement les revendications en termes d'effectifs par classe, **l'intersyndicale n'hésitera pas à appeler à de nouvelles mobilisations.**

L'intersyndicale éducation reste donc unie et poursuivra son action pour que le « plan de rattrapage d'urgence pour l'éducation en Guyane » devienne réalité.